



TRACT AUX SALARIES du CNOF

Saint Denis, le 21/09/26

Déménagement de EURO-ALSACE vers Saint-Denis

Le déménagement du CNOF d'EURO-ALSACE vers Saint-Denis, prévu début octobre 2026, soulève de nombreuses craintes et inquiétudes de la part de tous les salariés, notamment ceux travaillant en horaires décalés.

Nous l'avons dit haut et fort :

LE SITE DE SAINT-DENIS N'EST PAS ADAPTÉ AUX SALARIES EN HORAIRES DÉCALÉS.

La CGT a été reçue en DCI le 16 septembre 2026. Même si les réponses sont insuffisantes, quelques avancées sont toutefois à souligner !

La CGT, au côté des salariés du CNOF...

Depuis notre première DCI au CNOF en février et celle du 16 septembre dernier, voici l'état des lieux :

Ce que nous avons obtenu :

- L'application du taux B
- Prime exceptionnelle de mise en service de 500 €
- Prime post mise en service de 300 €
- Prime exceptionnelle de 100 € le jour de la mise en service
- Prime exceptionnelle de 50 € par J.S pendant 4 jours
- Le temps compensé de 10 minutes par prise de service

L'action de la CGT a pesé. Cependant, le compte n'y est pas et la Direction continue de minimiser l'impact.

Les salariés se sentent floués !

La CGT, en lien avec les salariés concernés, se réserve la possibilité de déposer un préavis de grève !